

République Française
Commune de
SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
Département des Yvelines
Arrondissement de Rambouillet
Canton de Chevreuse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 78 /575 /2017 /054	Date de Convocation 13/12/2017	Date d'affichage 22/12/2017	Nombre de Conseillers		
			En exercice	Présents	Votants
			29	29	29

**OBJET : FIXATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS ET
DÉSIGNATION**

**NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL : 29
EN EXERCICE : 29**

L'an deux mil dix-sept, le 19 décembre à 20 heures, les membres composant le Conseil municipal de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, légalement convoqués le 13 décembre 2017 conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Dominique BAVOIL, Maire.

Présents (29) :

Monsieur BAVOIL Dominique, Madame SCHWARTZ Myriam, Monsieur CAOUS Jacques, Madame BRUNELLO Gérarda, Monsieur MENARD Dominique, Madame JOURDEN Dominique, Monsieur MONTAGNON Jean-Claude, Madame CLOST Linda, Monsieur VEYRENC Jean-Joël, Madame GAUTIER Sylvie, Monsieur LECAITEL Henri , Madame ROCH Catherine, Monsieur BACHELARD Jacques, Madame POITAYA Marie, Monsieur VERNISSE Pierre-Louis, Madame LE DUAULT Sabine, Monsieur SCHAAL Clément, Madame GROBON Marion, Monsieur NOGUES Thomas, Madame YACUBA Njenabu, Monsieur DUFRASNES Dominique, Madame BOSDARROS Agnès, Monsieur BERGÉ Luc, Madame NGUYEN Sandrine, Monsieur POMPEIGNE Jérôme, Monsieur BINICK Jean-Louis, Madame PERRIN Céline, Monsieur HOUPLAIN Jean-Christophe, Madame BLONDEL Bernadette

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) représenté(s) (0) :

Absent(s) non représenté(s) (0) :

Après avoir procédé à l'appel, le quorum est atteint.

Début de la séance.

Secrétaire de séance : Madame Marion GROBON, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les élections municipales partielles des 3 et 10 décembre 2017 portant sur le renouvellement général des conseillers municipaux,

VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal le 19 décembre 2017,

VU la délibération 78/575/2017/050 du 19 décembre 2017 portant sur l'élection du Maire,

VU la délibération 78/575/2017/053 du 19 décembre 2017 portant sur l'élection des Adjointes au Maire,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre de conseillers municipaux délégués et de les désigner,

CONSIDERANT la proposition de désignation présentée,

Après présentation par Monsieur le Maire,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité

POUR : 20 voix

ABSTENTIONS : 9 voix : Monsieur DUFRANES Dominique, Madame BOSDARROS Agnès, Monsieur BERGÉ Luc, Madame NGUYEN Sandrine, Monsieur POMPEIGNE Jérôme - Monsieur BINICK Jean-Louis, Madame PERRIN Céline, Monsieur HOUPLAIN Jean-Christophe, Madame BLONDEL Bernadette

FIXE le nombre de conseillers délégués à 7.

APPROUVE la désignation de conseillers municipaux délégués comme présenté dans le tableau ci-après :

Fonction	Nom	Prénom	Délégation
Délégué 1	BRUNELLO	Gérarda	Enfance & Jeunesse, Commerce Local
Délégué 2	VEYRENC	Jean-Joël	Développement économique
Délégué 3	GAUTIER	Sylvie	Petite enfance
Délégué 4	LECAILTEL	Henri	Restauration scolaire
Délégué 5	BACHELARD	Jacques	Budget, Permis de construire
Délégué 6	VERNISSE	Pierre-Louis	Administration générale, Ressources Humaines, Sécurité, Police Municipale
Délégué 7	LE DUAULT	Sabine	Tourisme, Patrimoine, Cadre de Vie

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission au contrôle la légalité et de son affichage.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits



Le Maire,
Dominique BAVOIL